



Campagne de sortie Afer Objectif 2017 Mai 2017

Document à destination exclusive des intermédiaires d'assurance habilités à distribuer le contrat collectif d'assurance vie multisupport Afer,
achevé de rédiger le 15/05/2017 par le GIE Afer.
Ne pas diffuser aux adhérents ni aux prospects.

Sommaire

- **Rappel des éléments clés d'Afer Objectif 2017** **3**
- **Campagne de sortie – Mai 2017** **5**
- **L'arrivée à échéance** **9**
- **Annexe : rappel de la 1^{ère} campagne de sortie** **11**

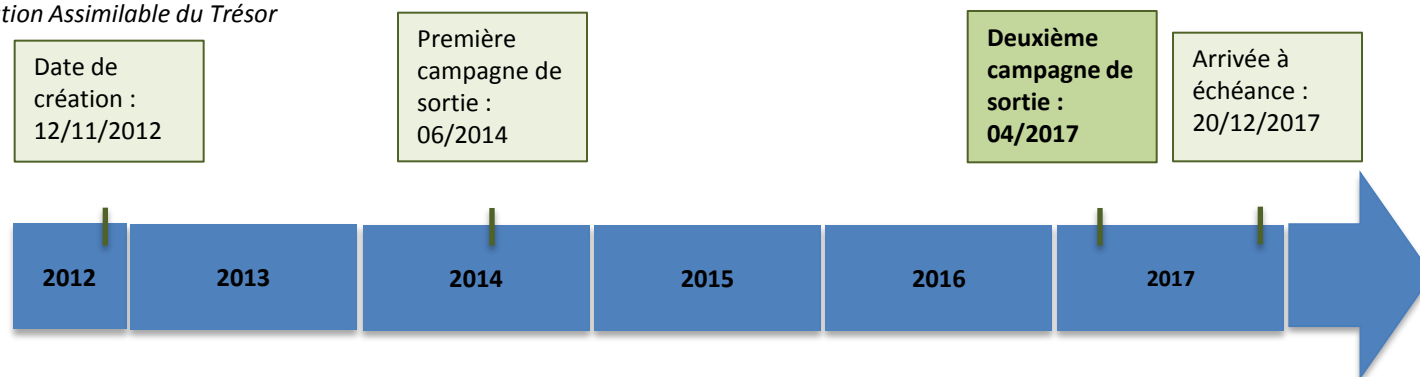
Rappel des éléments clés d'Afer Objectif 2017

Document à destination exclusive des intermédiaires d'assurance habilités à distribuer le contrat collectif d'assurance vie multisupport Afer, achevé de rédiger le 15/05/2017 par le GIE Afer.
Ne pas diffuser aux adhérents ni aux prospects.

Rappel des éléments clés du support en unités de compte Afer Objectif 2017

- Objectif de gestion : « L'OPCVM a pour objectif d'obtenir une performance annualisée nette des frais de gestion de l'OPCVM comprise entre 5% et 6% sur la période d'investissement⁽¹⁾, soit de la date de création du FCP au 20 décembre 2017. » (cf. le Document d'Information Clé pour l'Investisseur du support en unités de compte Afer Objectif 2017)
- Indice de référence : OAT* 4.25% octobre 2017
- Période de commercialisation : du 15 novembre 2012 au 15 mai 2013 (mais clôturée par anticipation le 23 janvier 2013)
- Enveloppe de souscription de départ : 100 millions d'euros
Mais clôturée le 23 janvier 2013 avec un encours d'environ 51,2 millions
- Durée d'investissement : 5 ans

*Obligation Assimilable du Trésor



(1) Pas de garantie en capital. Les assureurs ne s'engagent que sur le nombre d'unités de compte mais pas sur leur valeur. La valeur de ces unités de compte qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

Document à destination exclusive des intermédiaires d'assurance habilités à distribuer le contrat collectif d'assurance vie multisupport Afer, achevé de rédiger le 15/05/2017 par le GIE Afer.

Ne pas diffuser aux adhérents ni aux prospects.

Campagne de sortie – Mai 2017

Document à destination exclusive des intermédiaires d'assurance habilités à distribuer le contrat collectif d'assurance vie multisupport Afer, achevé de rédiger le 15/05/2017 par le GIE Afer.
Ne pas diffuser aux adhérents ni aux prospects.

Campagne de sortie - Mai 2017

1. Constat : des performances en deçà de l'objectif de gestion

La performance d'Afer Objectif 2017⁽¹⁾ est positive depuis la création du support. Elle est cependant relativement décevante puisqu'elle se situe en-dessous de l'objectif de gestion.

Performance annualisée sur 1 an (du 28/04/2016 au 28/04/2017) ⁽¹⁾	Performance annualisée sur 3 ans (du 28/04/2014 au 28/04/2017) ⁽¹⁾	Performance annualisée depuis la création du support (du 12/11/2012 au 28/04/2017) ⁽¹⁾
+ 0,98 %	+ 0,54 %	+ 3,41 %

2. Comment l'expliquer ?

Une succession d'événements économiques et politiques, de nature à « stresser les marchés », a impacté négativement la performance du support : crise russo-ukrainienne et vénézuélienne, référendum grec, baisse du prix du pétrole, ralentissement de la croissance mondiale... Par conséquent, le prix des actifs risqués et donc la valeur liquidative du support, ont baissé. Toutefois, l'annonce du programme d'assouplissement quantitatif (quantitative easing) par la Banque Centrale Européenne en début d'année 2015 ainsi que le « NON » au référendum grec ont permis de relativiser la baisse de la valeur liquidative du support.

3. Peu de perspectives haussières en vue d'ici l'échéance du support

Un certain nombre d'obligations détenues dans le portefeuille du FCP Afer Objectif 2017 est arrivé à échéance (et vont continuer à arriver à échéance en 2017). Ces obligations sont progressivement réinvesties en produits monétaires en attendant l'arrivée à échéance du support le 20 décembre 2017. Par conséquent, Afer Objectif 2017 ne devrait pas bénéficier d'un rendement intéressant jusqu'à son terme.

(1) Performances nettes de frais de gestion financière, hors dividendes (affectés au paiement des frais de gestion et du coût de la garantie plancher du contrat Afer), brutes de prélèvements sociaux et fiscaux. Les performances passées ne présument pas des performances futures.» Source : Aviva Investors France.

Campagne de sortie - Mai 2017

Message de la campagne de sortie

Compte tenu des éléments présentés ci-dessus, il apparaît pertinent de proposer aux adhérents une sortie anticipée du support Afer Objectif 2017, en arbitrant les sommes qui y sont investies vers un (ou des) support(s) d'investissement(s) présentant une espérance de rendement plus favorable.

Cette campagne de sortie ne s'accompagnera pas d'une campagne d'arbitrage gratuit (la première demande d'arbitrage effectuée au cours d'une année civile reste sans frais)

Proposition de la campagne

- **Sécuriser les plus-values** : L'arbitrage des plus values vers le Fonds Garanti en euros permettra à l'adhérent de sécuriser les gains générés sur la période d'investissement.
- **Arbitrer la fraction de l'épargne investie sur le support Afer Objectif 2017** : Dans une optique de diversification et de recherche de performances à long terme, plusieurs supports peuvent être envisagés (Afer Diversifié Durable pour les adhérents en approche 1 et Afer-Sfer pour les adhérents en approche 2&3), en fonction des objectifs et de la situation patrimoniale de l'adhérent.

L'arrivée à échéance

Document à destination exclusive des intermédiaires d'assurance habilités à distribuer le contrat collectif d'assurance vie multisupport Afer, achevé de rédiger le 15/05/2017 par le GIE Afer.
Ne pas diffuser aux adhérents ni aux prospects.

Arrivée à échéance : décembre 2017

Date d'arrivée à échéance

Le support Afer Objectif 2017 arrivera à échéance le 20 décembre 2017.

Plan de communication à destination des adhérents annonçant l'arrivée à échéance

Trois mois avant l'échéance (soit en septembre 2017), les adhérents recevront un courrier pour leur notifier:

1. L'arrivée à échéance du support le 20 décembre 2017.
2. La possibilité de réaliser un arbitrage gratuit des sommes investies vers le(s) support(s) de leur choix. La demande d'arbitrage devra être reçue par le GIE Afer avant le 15 décembre 2017 (date limite de réception de la demande à 16h00).
3. A défaut d'une réponse de l'adhérent, les sommes investies seront arbitrées automatiquement et sans frais vers le Fonds Garanti en euros le 20 décembre 2017.

Annexe : rappel de la première campagne de sortie

Première campagne de sortie : juin 2014

Pourquoi avoir proposé une campagne de sortie en juin 2014 ?

1. Constat : de belles performances depuis le lancement

Au 30 mai 2014, le support affichait une confortable avance sur son objectif de gestion en termes de performance. La performance cumulée depuis le lancement était de + 15,3 %⁽¹⁾ soit une performance annualisée de + 9,6 %⁽¹⁾ (bien supérieure à l'objectif de gestion initial du support de 5% à 6% par an).

2. Comment l'expliquer ?

La baisse des taux d'intérêts a pleinement profité au support puisque pour rappel lorsque les taux d'intérêts baissent, le prix (et donc la valeur liquidative) des obligations augmente et inversement (voir le graphique ci-dessous).

3. Mais des perspectives incertaines dans le futur...

Aviva Investors France prévoyait en juin 2014 une remontée progressive des taux d'intérêts au cours des prochains mois (scénario non réalisé puisque les taux d'intérêts restent encore aujourd'hui à des niveaux excessivement bas). La rémunération de ce support aurait donc été par conséquent inférieure à ce que l'environnement de marché aurait permis d'acter (puisque en cas de remontée des taux d'intérêts, les nouvelles obligations émises auraient été bien plus rémunératrices que les obligations détenues dans le portefeuille du FCP Afer Objectif 2017 achetées au moment de la création du support fin 2012). Ce nouvel environnement de taux aurait donc été défavorable pour le support.

Evolution de la valeur liquidative d'Afer Objectif 2017 depuis le lancement au 30 mai 2014



(1) Performances nettes de frais de gestion financière, hors dividendes (affectés au paiement des frais de gestion et du coût de la garantie plancher du contrat Afer), brutes de prélèvements sociaux et fiscaux. Les performances passées ne présument pas des performances futures.» Source : Aviva Investors France.

Première campagne de sortie : juin 2014

Message de la campagne de sortie

Compte tenu des performances réalisées, il apparaissait pertinent de proposer aux adhérents de sortir du support Afer Objectif 2017 et de profiter des plus-values potentielles en arbitrando les sommes investies sur d'autres supports d'investissement.

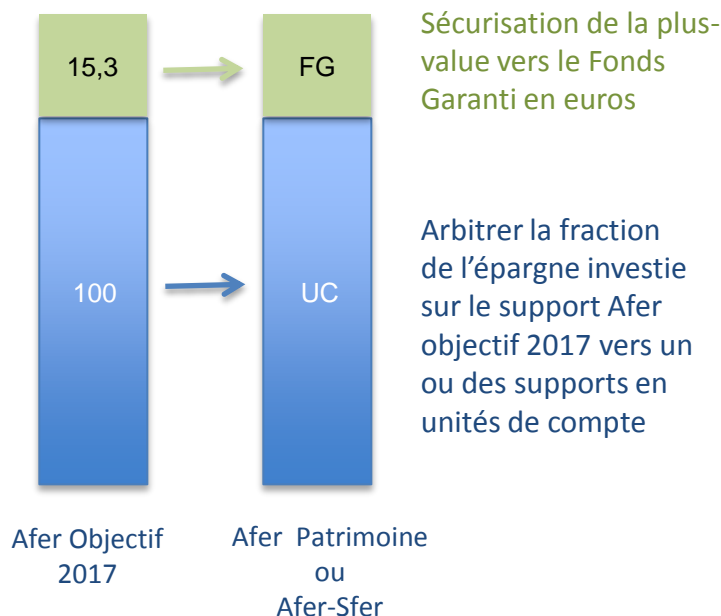
Une campagne d'arbitrages gratuits a été mise en place jusqu'au 30 septembre 2014 sur toutes les opérations d'arbitrages (c'est-à-dire du Fonds Garanti en euros vers les supports en unités de compte, des supports en unités de compte vers le Fonds Garanti en euros, des supports en unités de compte vers les supports unités de compte) et sans incidence sur le décompte du premier arbitrage gratuit de l'année civile.

Proposition de la campagne

Sécuriser les plus-values : L'arbitrage des plus-values vers le Fonds Garanti en euros permettait à l'adhérent de sécuriser les gains générés par le beau parcours du support sur la période d'investissement.

Arbitrer le capital : Afin de continuer à diversifier les adhésions et rechercher une performance attractive sur le long terme, deux supports en unités de compte ont été proposés aux adhérents :

- Afer Patrimoine pour les adhérents en approche 1
- Afer-Sfer pour les adhérents en approche 2 ou 3



Source : Aviva Investors France au 30 mai 2014.